

71 - Animations commerciales et artisanales de fin d'année - Subventions à diverses associations

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Depuis quelques années, la Ville de Besançon coordonne les programmes d'animation proposés par les associations de commerçants dans une optique de mutualiser les moyens et de renforcer la communication et ainsi proposer un programme d'animations de fin d'année sur l'ensemble de la Ville.

L'idée originale est de créer un environnement festif dans les rues à un moment de forte activité commerciale, cette initiative a été renforcée par l'apport attendu de fonds FISAC permettant de donner une ampleur plus forte à certaines manifestations ciblées sur le tracé du tramway.

La population des quartiers est en effet en attente légitime de mise en fête de leur quartier, à cette époque de l'année particulièrement propice aux festivités, aux animations et aux manifestations susceptibles de favoriser la convivialité.

Cette perspective s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique de la ville qui vise à favoriser le développement de projets facteurs de lien social.

I - Associations de Planoise Châteaufarine

Pour les associations de Planoise, il s'agira de proposer et d'organiser :

- des actions de communication ayant comme objectif de reconquérir une clientèle qui semble s'être momentanément déplacée, en visant plus particulièrement le CHU,
- des moments festifs et conviviaux sur les espaces publics en front des centres commerciaux, destinés en priorité aux enfants (chalets, jeux, animations Père Noël etc.).

Il est proposé de soutenir ces actions ainsi :

- pour l'Association de l'Espace Commercial Cassin Parc Europe (ECCPE) un soutien identique à celui de l'année 2012 de 1 000 € pour une action dont le budget s'élève à 4 000 €,
- pour l'Association des Commerçants de l'Île de France, un soutien financier de 3 000 € au titre du FISAC, pour un programme d'actions spécifiques qui s'élève à 12 000 €.

S'agissant de l'Association des Commerçants de Châteaufarine, celle-ci souhaite reconduire sa campagne de communication globale portant sur la zone de chalandise et coordonnée avec celles de l'Office de Commerce et de la Ville. Il est demandé la reconduction du soutien de la Ville à hauteur de 10 000 €.

II - Associations de quartiers

En ce qui concerne les quartiers Saint-Claude et Chaprais, ces deux associations vont proposer comme habituellement des campagnes de communication et des semaines commerciales avec un objectif commun d'irriguer les commerces de ces quartiers.

Il est proposé d'apporter un soutien en légère baisse par rapport à l'année 2012 de 3 000 € pour l'Association des Commerçants de Saint-Claude sur un total d'animations de 7 000 €, et de 4 000 € pour l'Association des Commerçants des Chaprais sur un total d'animations de 11 000 €.

III - Associations du centre-ville

a) Union des Commerçants

L'Union des Commerçants de Besançon propose quant à elle un programme d'animations mutualisé avec l'Office de Commerce et la Ville en matière d'animations de rues et de communication, par la mise en œuvre d'une campagne de promotion sur la zone de chalandise, des publications, des publipostages, des animations de rues (musiciens, calèches), etc.

En outre, dans le cadre des festivités de fin d'année, l'UCB va utiliser ses moyens pour renforcer la communication en matière d'accessibilité en renforçant sa participation au dispositif free pass comme en 2012, et proposera une action innovante qui sera proposée au soutien du FISAC.

En effet, les différentes études menées en matière de commerce, particulièrement l'étude générale portant sur le commerce de l'Agglomération font ressortir de la part de la clientèle, des demandes de services nouveaux, notamment en matière d'accueil et de garderie d'enfants.

C'est pourquoi, à titre expérimental, afin de dynamiser le secteur de Granvelle et inciter la clientèle à fréquenter le haut de la Grande Rue, l'UCB va proposer pendant les jours précédant Noël (les 14, 15, et du 21 au 24 décembre), un service de garderie qui sera positionné dans l'école maternelle de Granvelle, ainsi que des animations sur la durée de la période, ayant pour cible les enfants, en créant notamment un partenariat avec les forains de la place Granvelle, laquelle sera mise en lumière dans le cadre des illuminations de fin d'année, ainsi qu'avec les restaurateurs et cafetiers.

Pour mettre en œuvre ces actions, plusieurs groupes de travail ont été structurés sous l'égide du service Commerce pour finaliser ce partenariat qui a associé la Ville de Besançon, l'Education Nationale, les Francas et l'UCB.

Une convention qui règlera les modalités d'occupation des locaux mis à disposition, en l'espèce la salle polyvalente et les sanitaires, sera signée entre l'UCB, la Ville de Besançon et les services de l'Education Nationale.

Pour soutenir l'ensemble de ces propositions, il est demandé le soutien de la Ville à hauteur de 10 900 € (dont 5 000 € issus du FISAC) pour un budget total de 22 000 €, soutien équivalant à celui apporté en 2012.

b) OCAB

De même l'Office de Commerce et de l'Artisanat propose de maintenir son opération «Cœur de ville plus facile» pour la durée du mois de décembre et sollicite un soutien de 2 500 €.

En outre, dans le cadre des missions confiées par son conseil d'administration, l'Office de Commerce se propose d'accompagner par des actions de communication les associations de commerçants «Rond-point des Chaprais», «Pasteur» et «Madeleine», lesquelles adhérentes à l'OCAB, ne bénéficient pas d'une logistique adaptée pour conduire leurs actions. L'OCAB, pour mener cet accompagnement sollicite une aide de 5 000 €.

c) Zone Art

Le collectif Zone Art, quant à lui, propose de mettre en valeur la cour de l'Hôtel de Champagny et la façade du 6 rue de la Madeleine dans une ambiance aérienne et lumineuse s'inspirant de ce qui a été proposé en 2012 dans le cadre de l'animation «Il neige», et de créer, chaque week-end de la période, dans cette même cour, un marché de Noël intitulé «marché sur le pavé».

Il est proposé de soutenir cette action pour un montant de 1 500 € identique au soutien apporté en 2012 à ce collectif.

d) Marché Beaux-Arts

Enfin, l'Association des Commerçants du Marché Beaux-Arts souhaite s'associer aux festivités par un effort de mise en valeur et de décoration des allées du marché couvert ainsi :

- chacune des 9 arches recevra un sapin synthétique anti-feu lumineux,
- un sapin et un Père Noël géant seront positionnés dans les allées,
- et les 3 entrées principales seront agrémentées d'arbres lumineux et colorés.

L'Association veut également développer l'esprit solidaire de Noël en aménageant un espace dans lequel les clients pourront venir déposer dans une huche spécialement dédiée à cet effet, des cadeaux qui seront ensuite redistribués pour des enfants démunis.

Pour soutenir ces actions, il est proposé d'accorder un soutien de la Ville de 1 500 € sur un budget total de 5 000 €.

Propositions

Le Conseil Municipal de Besançon est invité à :

- se prononcer sur l'attribution des subventions proposée.

En cas d'accord, la somme totale, soit 42 400 €, sera prélevée de la façon suivante :

- . 34 400 € sur la ligne 65.91/6574 CS 10011,
- . 8 000 € sur la ligne 65.91/6574.0012014 CS 10011 (FISAC).

- autoriser M. le Maire à signer tous les actes y afférents.

«M. LE MAIRE : Il n'y a pas de remarques. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 5 décembre 2013.